61e ANNÉE (7e série) N° 45 8 NOVEMBRE 1951

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le communisme contre l'Eglise catholique en Chine. — II. L'épisode de Tchoung-King. — III. L'expulsion de l'Internonce en Chine. — IV. La Chine et Moscou. — V. La cortisone. — VI. La papesse Jeanne. — VII. La France est-elle devenue païenne ? — VIII. Non, la France n'est pas pays de mission. — IX. Que doit-on entendre par « pays de mission » ? — X. Le barrage de l'Obi, en Sibérie. — XI. Le désespoir contemporain et ses causes.

I

Partout, derrière le rideau de fer, la persécution se poursuit. Notre pensée inquiète et aimante va vers nos frères des immenses régions soumises au communisme athée. Parmi les pays où nous savons que l'Eglise souffre, il y a notamment la Chine. Et c'est bien souvent que nos lecteurs nous demandent de leur parler de ce qui se passe là-bas. Les agences, les journaux, les périodiques nous apportent chaque jour, par bribes, des échos des tribulations de nos missionnaires et des Eglises indigènes. Nous allons essayer d'en tracer un tableau d'ensemble, qui sera forcément — et nous nous en excusons — bien sommaire, mais pourra servir de cadre pour interpréter et comprendre les événements.

Le R. P. de Echalar, S. J., a consacré deux articles de la *Civiltà cattolica* (4 juillet et 4 août 1951) à traiter de ce sujet. La *Documentation catholique* du 26 août dernier a groupé de nombreux textes, et l'*Agence Fides* revient fréquemment sur ce thème. La revue *Ecrits de Paris*, de septembre, traite également de cette douloureuse question.

Si l'on remonte aux origines des missions catholiques en Chine, on rencontre d'abord le nom du célèbre père Matteo Ricci, S. J. Or, six ans ne s'étaient pas écoulés depuis sa mort, en 1610, lorsque son compagnon, le P. Alvares de Semedo, entreprit de faire le compte des persécutions subies depuis 1583, date de l'entrée au Kouang-Toung. Et il en trouvait déjà 54. Intrigues de cour, persécutions fomentées par des lettrés disciples de Confucius, cataclysmes politiques, changements de dynasties, etc. Tout semblait conjuré contre la chrétienté naissante. Néanmoins, on estimait à 300.000 le nombre des chrétiens en Chine, à la fin du XVIIe siècle.

S'il est vrai, comme le pensait Newman, qu'une ère de prospérité trop prolongée, pourrait être un signe que l'Eglise ne réalise plus la situation prédite par le Maître : « *Si me persecuti sunt, et vos persequentur* » (Jo., XV, 20), il est certain que de ce côté l'Eglise chinoise ne mérite pas de reproche. On ne signale guère qu'une brève période de calme, entre 1692 et 1724. En dehors de cette période, on entend redire, la plupart du temps : *Tota missio perdita est.* Mais toujours « perdue », la mission reprenait toujours vie. Le franciscain Marcellin da Civezza, dans son *Histoire universelle des Missions franciscaines* (Paris, 1899), résume les événements de Chine en ces termes :

« Les proscriptions, les tortures, les exécutions en masse, toutes les horreurs d'une longue et acharnée persécution, ne purent dompter le courage des pères. Traînés devant les tribunaux, ils défendirent intrépidement le droit divin de leur apostolat... Arrêtés, frappés jusqu'au sang, bannis, chassés en exil, ils n'avaient qu'une pensée dans l'esprit et le cœur, trouver le moyen de pouvoir retourner à leur poste d'apostolat, pour faire avancer, avec un indomptable courage, leur très périlleux ministère. »

Rappelons seulement les noms les plus illustres du martyrologe chinois : le bienheureux Francesco Capillas et Domenico Sanz, dominicains ; le franciscain Giovanni Triora ; les prêtres chinois Joseph Yuan, Paul Liu et leurs compagnons ; les lazaristes Mgr Dufresse, François Clet et Gabriel Perboyre. Auxquels il faudrait ajouter, par dizaines et centaines, des catéchistes, des vierges, des vieillards, et même des enfants.

Mais venons-en à l'avènement du communisme. Déjà, de 1941 à 1948, partout où le communisme devient le maître, il s'en prend aux jeunes communautés chrétiennes. Et il applique, d'une manière pointilleuse et raffinée, la tactique mise en œuvre dans les pays d'obédience communiste. Cette tactique consiste en deux points essentiels : 1° proclamer la liberté absolue des consciences et des cultes, affirmer que l'on n'en veut pas à la religion, considérée comme la survivance d'un âge de ténèbres ; 2° accuser les chefs responsables des Eglises d'antipatriotisme, d'espionnage, d'opposition à la démocratie populaire, de connivence avec l'impérialisme, identifié par excellence avec l'Amérique.

Par ces deux moyens, on cherche d'abord à circonvenir les chrétiens, à les séparer de leurs prêtres, en les plaçant en face de ce dilemme : être apostats ou être de mauvais Chinois ; trahir leur religion ou être accusés de trahir leur pays.

On veut ensuite séparer le clergé indigène des missionnaires, des évêques, du pape surtout, proclamé « super-impérialiste ». Naturellement, les directives générales du parti sont appliquées suivant les lieux, avec plus ou moins de rigueur ou d'habileté.

Il règne donc, dans tout le pays, une agitation

antireligieuse, mais sourde, variable, intermittente, avec des accès de colère et de violence, et des périodes de rémission et de calme. Partout, les questions religieuses sont transformées en questions politiques. On ne craint même pas de dire des religieuses qui se dévouent dans les orphelinats, qu'elles sont des « assassins de bébés » et que les missionnaires sont des « saboteurs ».

Donnons quelques exemples précis, d'après l'Agence *Fides*.

Le 25 juillet dernier, 15 prêtres et 18 laïcs furent arrêtés à Pékin pendant la nuit et jetés en prison. Leur crime était d'avoir refusé d'entendre la messe dans les « églises réformées », dont il sera question ci-après. Les jours suivants, arrestation du P. Rigney, américain, du P. Meinirs, allemand (tous deux membres de la Société du Verbe divin), du prêtre indigène Fu Jen, de l'Université catholique, du P. Van Coeli, Scheutiste belge. Au total, une quarantaine de prêtres et laïcs, consignés dans leur propre demeure, dont un évêque, Mgr Kramer. A Pékin, les scellés sont apposés sur 12 églises, alors qu'il n'y a que 20 paroisses.

Il n'en va pas autrement ailleurs. Le 31 juillet, jour de la S. Ignace, 3 jésuites américains et 1 français, de la préfecture apostolique de Yang-Chow, entre Shanghaï et Nankin, sont jetés en prison, et parmi eux, le Préfet apostolique, Mgr Fahy, nommé le 21 février précédent. A Anking, arrestation en août de Mgr Melendro, archevêque, et des jésuites espagnols. On fouille leur maison. On fait ensuite une exposition des « pièces à conviction » découvertes chez eux : trois balles, souvenirs des années de guerre, deux fusils à air comprimé, jouets pour enfants ; cela suffit pour insinuer que les missionnaires préparaient la rébellion armée. Sur les machines à écrire, on avait mis la note suivante : « Voici les instruments dont se servaient les Pères pour expédier leurs renseignements d'espionnage. » Chaque famille du pays devait déléguer un membre pour visiter cette exposition et signer une requête demandant l'expulsion des missionnaires.

Dans une mission que la discrétion ne permet pas de nommer, deux Frères sont isolés depuis des mois. Ils ne peuvent quitter le dispensaire où ils sont infirmiers et aucun prêtre ne peut les visiter. On pense qu'ils sont arrivés à avoir quelques hosties consacrées et ils ont reçu la permission de se communier entre eux.

L'Agence *Fides* du 22 septembre 1951 annonce qu'une religieuse Franciscaine missionnaire de Marie, âgée de 91 ans, arrivée en Chine il y a 60 ans, et devenue aveugle, Mère Stigmate, vient d'être expulsée, sous l'inculpation « d'avoir commis plus de crimes qu'on n'en peut dénombrer, attendu qu'elle a vécu dans le pays un nombre considérable d'années ». On aura une idée des absurdités qui se colportent dans le peuple par le fait suivant, rapporté encore par l'Agence *Fides* du 25 août :

> « L'autre jour, écrit un missionnaire, un soldat vint me dire que le christianisme avait été inventé par les Américains. — Pauvre innocent, lui dis-je, il faudra étudier un peu mieux l'histoire et la géographie : l'Amérique a été découverte en 1492, et l'Eglise catholique fut fondée par Jésus-Christ, il y a 2.000 ans ! » Le soldat resta muet d'étonnement et s'en alla en s'excusant : « C'est mon capitaine qui m'a enseigné cela ! »

II

Depuis le milieu de 1950, une tentative de schisme a été faite, appelée le *Mouvement de la Triple Autonomie de l'Eglise en Chine*. Il s'agit de la création d'une *Eglise indépendante nationale*, du genre de celle que l'on a créée en Hongrie ou en Tchéco-Slovaquie, ou même en Pologne. Pour appuyer le mouvement, on lança un appel de la *Ligue des Catholiques progressistes de Pékin*. Dans cet appel, les catholiques étaient invités à « détruire les cabales féodales de l'Eglise », causes de la ruine actuelle du pays. On les exhorte à « la création d'une société spirituelle », dont la fin, outre la culture de la personnalité, serait « l'égalité de tous les hommes qui vivent sous la voûte céleste », idéal qui coïncide avec celui de la « nouvelle démocratie ».

La *Civiltà* du 4 août dit que « autour de ces mouvements anti-américains pour la rénovation de l'Eglise, on a réuni jusqu'ici 2.465 signatures ». N'oublions pas qu'on évalue le nombre des catholiques en Chine entre 3.500.000 et 4.000.000. S'il y a, comme ailleurs, hélas ! quelques apostats, aigris ou mécontents, leur nombre est infime par rapport à la masse des fidèles.

Pour illustrer l'histoire du mouvement « autonomiste », nous allons raconter ce qu'on a appelé « l'épisode de Tchoung-King ». Le 31 mars dernier, les journaux de Nankin publièrent une déclaration signée, disait-on, par plusieurs prêtres et par un grand nombre de catholiques de Nankin. Dans cette déclaration, on reconnaissait que l'Eglise avait été, jusque-là, un instrument de l'impérialisme étranger contre le peuple chinois, que le Vatican s'était mêlé à la politique intérieure de la Chine. Le jour même, l'Internonce, Mgr Riberi, envoyait à tous les évêques de Chine une circulaire disant que cette déclaration, publiée à son insu, ne pouvait être approuvée. Le 24 mai, les journaux de Pékin publièrent un fac-similé de cette circulaire et déchaînèrent une violente campagne contre l'Internonce, coupable de favoriser l'impérialisme américain et de s'opposer à la Triple Autonomie de l'Eglise. Nous dirons plus loin le résultat de cette campagne.

Mais à Tchoung-King, se déroula alors l'épisode étonnant qu'on va voir. L'archevêque du lieu, Mgr Jantzen, des Missions Etrangères de Paris, était malade, âgé et isolé dans sa résidence. La direction de l'archidiocèse était donc confiée au vicaire-capitulaire, le prêtre chinois Jean Che-ming-leang. Les « chrétiens progressistes » entreprirent de compromettre les catholiques du lieu. Le 3 juin, à la sortie de la grand'messe, ceux-ci furent mis en demeure de participer à un cortège, en vue d'une manifestation « catholique » dans les rues de la ville, contre l'Internonce. Le cortège défila, en effet, à travers les artères les plus populeuses, avec drapeaux et portraits des chefs communistes. Tous les 100 mètres, les malheureux manifestants devaient, à un signal donné, crier, le poing levé : « A bas Riberi ! Que le gouvernement l'expulse de Chine ! » Des haltes de bon accueil avaient été ménagées, dans lesquelles bouddhistes et protestants offraient du thé et des gâteaux aux manifestants, en les félicitant de leur patriotisme ! Dans la soirée, grande réunion, où furent conviés, avec les catholiques, les bonzes, les protestants,

pour entendre un réquisitoire contre Mgr Riberi. Un catholique « progressiste » parla le premier en termes extrêmement violents. Puis, le vicaire capitulaire, l'abbé Jean Che-ming-leang vint dire qu'il était d'accord avec le gouvernement pour stigmatiser les interventions de Mgr Riberi, dans les affaires intérieures de la Chine et réclamer une sanction sévère contre lui !

Mais alors, on vit monter à la tribune, un prêtre chinois, originaire de la ville, mais incorporé au diocèse de Nankin, l'abbé Tong-che-tche. Il fit d'abord un grand signe de croix, invoqua le Sacré-Cœur de Jésus, la Sainte Vierge, les saints Apôtres, salua de la révérence usuelle les portraits des dirigeants politiques, puis d'une voix forte, il lut une déclaration courageuse, que nul n'osa interrompre et qui fit dans l'assistance l'effet d'une bombe.

« Avidement, dit l'Agence *Fides*, avec une joie manifeste, les chrétiens écoutaient ces paroles qui les ramenaient au sens chrétien, si combattu depuis quelque temps, tandis que les délégués du bureau se mordaient les lèvres et que le clergé se sentait fort gêné par le reproche implicite que faisait un tel discours à ses compromissions. »

Solennellement et avec énergie, le P. Tong réfuta les allégations lancées contre Mgr Riberi, représentant du pape. Il condamna le « mouvement des Trois Autonomies ». Il affirma hautement sa fidélité entière au Christ, à son Eglise, au Souverain Pontife. Il eut des paroles pour flétrir ceux qui manquaient de courage et qui pactisaient avec l'erreur. En terminant, il s'offrait comme intermédiaire pour aplanir les difficultés, éviter et dénouer les conflits entre les autorités et l'Eglise catholique, se déclarant prêt à donner sa vie pour cette grande œuvre.

A sa descente de la tribune, le P. Tong fut salué par les applaudissements longs et enthousiastes des catholiques. On l'entoura à la sortie, on lui promit des prières, on le mit en garde contre les sanctions qui ne manqueraient pas de s'abattre sur lui. De fait, une nouvelle de bonne source, reçue à Rome, le 25 juillet, annonçait que l'abbé Jean Tong avait été incarcéré, le 2 juillet. Depuis le 3 juillet, dit l'Agence *Fides*, du 18 août, nul n'a rien appris à son sujet. Aucune nouvelle officielle n'a été donnée de sa mort, mais le peuple de Tchoung-King n'ignore pas que bien d'autres ont été supprimés pour des « crimes » moindres et l'on chuchote que le Père Tong est mort en prison.

Son courage n'avait pas été inutile. Pendant la semaine suivante, le clergé eut le temps de se ressaisir. Le scandale avait été public, la rétractation devant la chrétienté devait l'être aussi. Les prêtres décidèrent que le vicaire-capitulaire en personne, l'abbé Jean Che, célèbrerait la grand'messe à la cathédrale, seule église restée ouverte dans la ville, et qu'il ferait au prône une rétractation solennelle Comme le Saint-Sacrement était exposé, le texte de cette rétractation fut lu avant la messe. On lira avec admiration ce beau texte, dont voici la traduction, donnée par l'Agence *Fides* du 28 juillet :

« Moi, Jean Che, Vicaire-Capitulaire, avec tout le clergé de cette ville, devant le Très-Saint-Sacrement, publiquement, solennellement, nous confessons la faute extrêmement grave que nous avons commise contre les lois de l'Eglise et regrettons amèrement le scandale que nous avons donné, le dimanche 3 juin, en participant, à votre tête, le matin, à la manifestation organisée contre Mgr Riberi, Internonce Apostolique, et le soir, à la réunion publique au cours de laquelle fut demandée son expulsion de Chine. Nous renions et répudions solennellement le manifeste que les journaux ont publié en notre nom. Nous voulons faire réparation du mal que nous avons commis. Nous demandons pardon à Dieu et nous vous supplions tous de demander à Dieu de nous pardonner, de nous donner force et courage, pour que désormais nous soyons prêts à tous les sacrifices, même celui de notre vie, pour rester fidèles avec vous tous, au Christ, à son Eglise, à son Représentant sur la terre, le Souverain Pontife. »

Quand on a lu cette belle déclaration, si humble et si ferme, on est tenté de s'écrier : *Felix culpa !*

A peine, le vicaire-capitulaire était-il sorti de l'église que les délégués du « Bureau » intéressé vinrent lui demander des explications, tandis que les vrais catholiques pleuraient de joie ! Le lendemain, 11 juin, tous les prêtres de la ville et de la banlieue, au nombre de 16, étaient convoqués par le « Bureau ». Une vingtaine de chrétiens, choisis plutôt parmi les « progressistes » étaient conviés avec eux, pour une grande conférence. On usa d'intimidation, de menaces suivies de promesses. L'un après l'autre les prêtres déclarèrent avec fermeté qu'ils s'en tenaient aux déclarations faites la veille par le vicaire-capitulaire. « Demandez-nous tout ce que vous voudrez, disaient-ils, pour la patrie ; mais pour ce qui touche aux articles de notre foi, à la fidélité au pape, à son représentant et à nos évêques, nous ne pouvons céder. Nous voulons la sauvegarde absolue de nos dogmes, de nos cérémonies, du Code de l'Eglise, de nos institutions et coutumes chrétiennes. Si, le 3 juin nous avons commis une erreur grave contre les lois de l'Eglise, en demandant l'expulsion du représentant du Saint-Siège, nous regrettons cette faute et avons fait rétractation publique de nos erreurs. »

Le « Bureau » n'osa pas insister et se borna à inviter les prêtres présents à « reconsidérer » la question.

III

En dépit de cette fermeté d'attitude du clergé, l'internonce, Mgr Riberi, a été finalement expulsé. Essayons de préciser les motifs de cette mesure.

Dès que la persécution avait commencé de se manifester, Mgr Antonio Riberi avait communiqué aux évêques et aux missionnaires de Chine les instructions du Saint-Siège, au moyen de circulaires, qui sont citées dans les documents que nous avons sous les yeux, sous le titre : *Epistolæ familiares.* La première est datée de Shangaï, 3 février 1951. Elle donnait en latin la consigne suivante, émanée directement du pape :

« Bien que de très grands dangers soient en vue, et malgré la sollicitude que notre Mère l'Eglise montre envers ses fils et ses ministres, il n'est pas douteux, tant en vertu de la discipline ecclésiastique, qu'en vertu de la lettre et de l'esprit des Saints Canons... que les pasteurs chrétiens, c'est-à-dire tous les ministres adonnés au soin des fidèles sont tenus de rester au poste qu'ils occupent, à moins que, par hasard, tous les fidèles émigrent de ce lieu. »

Mgr Riberi, commentant ce texte faisait remarquer aux missionnaires : 1° l'obligation morale qui pesait sur eux de secourir les fidèles par l'administration des sacrements ; 2° la nécessité de don-

ner l'exemple du courage par leur seule présence aux chrétiens et spécialement aux néophytes ; 3° la valeur d'apostolat d'un tel sacrifice uni à la passion du divin Sauveur. Notons, qu'il n'avait pas attendu 1951, pour faire de telles recommandations. Une très belle lettre de lui avait déjà été publiée dans *China Missionary*, en décembre 1948. Et il s'en faut que toutes ses lettres aient été publiées.

L'effet de ses recommandations fut radical. Là où l'exode avait commencé, il fut interrompu. Les missionnaires envoyèrent de toutes parts à leurs supérieurs ou à Rome des lettres de remerciements, pour les directives données. Ils s'adaptèrent aux conditions nouvelles. Ils acceptèrent de faire toutes sortes de métiers pour couvrir leur activité apostolique, se firent colporteurs, ouvriers agricoles, chauffeurs d'autobus, etc. Les pertes, de ce chef, furent moindres que l'on aurait pu le redouter. Elles atteignaient cependant, à la fin de 1949, environ 1/3 du personnel missionnaires, pour les Européens, et 1/5 pour les prêtres indigènes.

La cause immédiate de l'expulsion de l'Internonce fut l'opposition très nette de Mgr Riberi au « Mouvement de la Triple Autonomie de l'Eglise en Chine ». Dès le 31 mars, on l'a vu, il avait, par une circulaire aux évêques, dénoncé la déclaration, signée, disait-on, par certains prêtres, en faveur du mouvement. Il fut accusé avec violence d'être un instrument de l'impérialisme américain. Une pression formidable fut exercée, dans toute la Chine, sur le clergé et les fidèles pour réclamer son expulsion. On a vu comment se déroula, dans le cadre de cette campagne, « l'épisode de Tchoung-King ». Dans l'intervalle, dès le 26 mai, l'internonce avait été confiné dans sa demeure, en résidence surveillée par la police. Enfin, le 4 septembre, à minuit, il fut informé qu'un décret d'expulsion avait été pris contre lui. Auparavant, lors de son premier interrogatoire, un jeune policier lui avait déclaré hautainement que l'Etat communiste connaissait tous les « faits » et que point n'était besoin contre lui d'un procès en règle, comme cela se pratique dans les « pays impérialistes décadents ». « Les communistes, cependant, ajouta le policier, savent être indulgents envers les « malfaiteurs » qui reconnaissent leurs fautes et manifestent leur repentir en signant une confession. » Un liste de ses méfaits fut donc présentée à Mgr Riberi. A chaque interrogatoire, on ne cessa de le menacer d'emprisonnement à terme ou même à vie, s'il ne signait cette liste, en s'en regardant comme coupable. Il subit, en particulier, un interrogatoire de quatorze heures d'affilée. A toutes les sommations, Mgr Riberi se contenta d'affirmer que ses relations avec les évêques et les missionnaires étaient toujours restées sur le plan strictement religieux. Mais on refusait de le croire et on exigeait de lui un oui ou un non catégorique, au sujet de l'acte d'accusation dressé contre lui. Il finit donc par répondre nettement : *non*. Et il ajouta :

« Tout ce que j'ai fait en Chine comme homme, comme prêtre et comme représentant du Saint-Siège, je l'ai fait uniquement pour des motifs religieux et pour nulle autre raison. »

Cela n'empêcha pas les policiers de faire de nouvelles tentatives pour l'obliger à signer la confession de ses « crimes ». On le plaça sous le feu des caméras et devant une batterie de microphones et d'appareils enregistreurs, pour recueillir de sa bouche un aveu. De 14 h. 30 à minuit, il fut harcelé et enfin, à minuit, on lui signifia son ordre d'expulsion. D'une voix forte, il repoussa tous les assauts en disant : « Jamais je ne signerai une pareille liste de faussetés ». Il fut alors ramené à son domicile pour une perquisition générale, puis, sous l'escorte de 30 policiers, mis en route vers Hong-Kong. Ses deux secrétaires, Mgr Joseph Caprio et le R. P. Herman Unden, furent expulsés avec lui. Le voyage vers Hong-Kong dura trois jours et trois nuits. Rien n'avait été prévu pour ce fatigant trajet. Mgr Riberi arriva enfin à la frontière, où il fut accueilli par le R. P. Gilligan, secrétaire de l'Internonciature, et le R. P. Riganti, vicaire capitulaire de Hong-Kong, et par un nombreux clergé. Il fut chaleureusement acclamé sur tout son parcours vers Hong-Kong. Il était à peine arrivé qu'il apprit par les journaux de Nankin les représailles exercées contre les prêtres chinois qui avaient refusé de s'associer à la campagne menée contre lui. Il fit alors aux journaux de Hong-Kong, la déclaration suivante :

« C'est avec une peine profonde que j'ai quitté la Chine, et je ne cesse de prier pour le peuple chinois, pour nos prêtres, nos cœurs et nos fidèles. Si, en dépit des difficultés de l'heure, j'ai tenu à rester en Chine, c'est à cause des devoirs qui m'incombaient comme représentant du Saint-Siège, mais aussi à cause de ma profonde sympathie pour le peuple chinois, que jamais je ne cesserai d'aimer. »

Terminons ce bref exposé, en disant que l'une des sources d'inquiétude les plus graves pour les missionnaires de Chine, c'est la main-mise de l'Etat communiste sur la jeunesse, sur les écoles, sur tous les établissements d'éducation. En songeant à cette tactique du communisme, en Chine et ailleurs, comment ne pas déplorer l'obstination des politiciens qui ne craignent pas, en France, de continuer à refuser à nos écoles libres les subventions qui leur sont dues en simple justice !

IV

En liaison étroite avec tout ce qui précède, nous voudrions analyser l'article de E. J. Debau, dans la *Revue des deux mondes* du 15 septembre, sous ce titre : *La Chine et Moscou*.

Nous entrons ici dans le domaine politique. Quelles sont les relations actuelles et quelles sont les perspectives d'avenir entre la Russie soviétique et la Chine communiste ?

Un premier point semble certain, c'est que Staline n'a pu ou n'a pas voulu saisir l'occasion qu'il pouvait avoir de mettre la main sur l'Europe occidentale. Le réarmement accéléré de l'Occident fait perdre de plus en plus au dictateur moscovite ses chances de remporter un succès rapide et encore plus le succès final. Même s'il mettait la main sur la France, la Belgique, la Hollande, il resterait deux bastions imprenables : l'Angleterre et l'Afrique du Nord, et de là partirait la contre-attaque, à laquelle la Russie ne résisterait pas mieux que l'Allemagne hitlérienne.

On peut alors se demander si l'Europe occidentale est bien l'objectif n° 1 de Staline. Il semble

que Staline calcule ceci : l'effort de réarmement va se faire contre le niveau de vie des masses populaires, donc on pourra faire une intense propagande auprès de ces masses, pour les gagner au communisme. D'autre part, une excellente propagande peut être faite contre le réarmement de l'Allemagne, considéré comme un défi aux peuples qui ont tant souffert du nazisme. En troisième lieu, l'Angleterre peut être frappée en un point vital, en Iran. Il y a donc, dans la question des pétroles, une plate-forme admirable pour l'action communiste, contre le pays le moins perméable en Europe au communisme. Tous ces facteurs, et quelques autres sans doute, doivent agir pour affaiblir l'Occident, sans que la Russie ait besoin d'en venir à une action militaire, actuellement périlleuse.

Portons donc nos regards vers l'Extrême-Orient. La Chine compte de 4 à 500 millions d'habitants.

C'est là que se trouve la véritable menace contre l'Europe et par conséquent contre l'hégémonie russe elle-même.

« Le réveil du nationalisme asiatique, sous l'impulsion du Kremlin, écrit M. Debau, peut se retourner contre ses inspirateurs. Mao peut devenir d'abord le Tito asiatique, puis le libérateur de l'Asie. Or, l'Asie est surtout occupée par l'U. R. S. S., puissance européenne dont la population appartient à la race indo-européenne et qui considère le qualificatif d'asiatique comme une insulte. La cohabitation de ces deux races et moins encore la domination de la race slave ne peuvent durer qu'un temps. »

Staline passe pour être un spécialiste des choses asiatiques. Il suit sûrement de très près tout ce qui se passe à l'est. Or, que voit-il ? Mao joue évidemment, en Chine, la carte du nationalisme. Il a tenu à occuper toute la Chine. Il n'a pas fait exception pour le Tibet. Il revendique énergiquement Formose. Il favorise le Viet-Minh en Indo-Chine, car, pour lui, l'Indo-Chine n'a jamais cessé d'appartenir à l'empire chinois. Lors de son voyage à Moscou, en décembre 1949, il refusa d'aller au-delà de la reconnaissance de l'indépendance de la Mongolie extérieure, sous l'influence russe, et il obtint du Kremlin que la Mongolie intérieure fasse partie intégrante désormais de la République populaire chinoise. Mao, pour bien manifester ses intentions, donna immédiatement l'ordre d'abattre la Grande-Muraille, qui, sans intérêt stratégique désormais, gardait une signification fâcheuse pour les peuples situés au-delà d'elle.

Il est certain que les deux Mongolies représentent un point de friction entre la Russie et la Chine. Cela est encore bien plus vrai de la province du Sinkiang, la plus occidentale de l'empire chinois, et qu'on appelle encore le Turkestan chinois. On a appris, ces jours derniers, que la Russie y envoyait des machines, des tracteurs, des appareils d'exploitation minière et pétrolifère, et naturellement des forces de « police », pour protéger toutes ces richesses. Depuis 1928, l'influence russe et l'influence chinoise luttent dans cette province. Il semble bien que la Russie soit en voie de rétablir son autorité dans la région, en profitant des besoins actuels du gouvernement chinois. En somme, la Russie reste la seule puissance européenne contre laquelle la Chine communiste, désireuse de « libérer » l'Asie et de vérifier la devise : « l'Asie aux Asiatiques », ait encore à se battre.

« Si Moscou, écrit encore M. Dubau, y dispose encore de nombreux privilèges et de gages économiques importants, il doit cependant se rendre compte que Mao cherche à délimiter nettement les frontières entre les deux pays. Tout laisse supposer que le dictateur chinois ne tardera pas à demander la modification de tous les avantages que le Kremlin a pu sauvegarder au cours des conversations entre les deux partenaires de l'heure. »

Si cela est admis, on comprend mieux l'affaire de Corée et l'attitude russe dans cette affaire. La Chine est prise dans l'engrenage coréen. Double bénéfice pour la Russie : la Chine est occupée, la force militaire chinoise est mise à rude épreuve, et les forces militaires américaines sont accrochées également. En outre, le conflit sino-coréen-américain ne peut manquer de créer une haine contre tout ce qui est américain, en Chine. Cette haine, la Russie l'attise par tous les moyens. C'est dans la perspective de cette inimitié que se situe la persécution religieuse dont il a été question plus haut. Il s'agit, pour la Russie, d'empêcher à tout prix, un rapprochement entre la Chine et les Etats-Unis. Ceux-ci pourraient sûrement beaucoup pour la Chine, dans le domaine économique et la tentation peut exister pour celle-ci de recourir à cette aide si puissante et qui s'exercerait si volontiers. Donc, la haine doit être entretenue entre la Chine et l'Amérique. Et la Russie s'y emploie de tout son pouvoir, au moyen des slogans communistes.

Les défaites subies par les Chinois en Corée laissent des plaies d'amour-propre, en Chine, parce que plus que partout ailleurs, en Orient, il est désastreux de « perdre la face ».

Comment s'expliquent ces échecs ? Evidemment par la volonté de la Russie de ne pas s'engager elle-même, de ne venir en aide au fidèle allié qu'au compte-gouttes et moyennant finances. Nous avons donc tout lieu de supposer que la destruction de la puissance militaire chinoise entre aussi bien dans le jeu de Staline que le harcèlement des forces américaines.

« L'absence d'aviation et d'armement lourd, du côté chinois, montre que Moscou abandonne délibérément l'armée communiste amie aux coups de l'aviation et de l'artillerie alliées et s'accommode des pertes sanglantes et sans cesse renouvelées, infligées à une armée de terre et à des cadres dont il faut reconnaître les qualités. »

Quelle force représente l'armée chinoise ? Mao disposait, au début de la campagne de Corée, d'environ 1.500.000 hommes, formant les unités régulières de campagne, mais auxquels il fallait ajouter 500.000 guérilleros et 2 millions de troupes de sécurité ne pouvant être utilisées que dans l'intérieur de la Chine. Il faut noter que cette armée chinoise ne vient pas de la conscription. Les soldats sont tous des volontaires. C'est ce qui a permis cette plaisanterie d'affirmer qu'en Corée il n'y avait pas de troupes chinoises, mais uniquement des « volontaires » communistes venus spontanément au secours de leurs congénères coréens du nord !

Cette armée chinoise est surtout forte en infanterie. La division à trois régiments d'infanterie ne comporte qu'un groupe d'artillerie doté de canons d'accompagnement. L'armée — car le corps d'armée n'existe pas — ne dispose que d'un seul régiment d'artillerie et parfois même d'un seul groupe.

Dans l'infanterie, l'armement est des plus hétéroclites et il est peu moderne : les fusils mitrailleurs et les mitrailleuses ne figurent qu'à quelques exemplaires par compagnie ou par bataillon. L'artillerie est surtout composée de mortiers. Le matériel est de toute origine : chinoise, américaine, japonaise, russe, anglaise. Beaucoup d'armes prises sur les armées de Tchang-Kaï-Tchek et de provenance américaine servent maintenant aux Chinois communistes.

Et Mao n'a pas seulement récupéré du matériel. Il a tourné de son côté les prisonniers nationalistes, après une préparation psychologique convenable. On estime que le tiers des effectifs communistes est formé d'ex-soldats nationalistes.

Le Chinois a de grandes qualités militaires : il est rustique, endurant, courageux. Infatigable, il peut fournir à pied des étapes de 80 et même de 100 kilomètres en un jour. Il se nourrit d'une boule de riz. L'intendance est réduite à sa plus simple expression. Le soldat est discipliné ; les règlements sont stricts. La peine de mort pour les fautes graves est appliquée après un jugement sommaire sur-le-champ. On a pu définir le soldat chinois « un primitif. extrait du tréfonds paysan chinois ». Et ce « primitif », comme tous les autres, montre une aptitude incroyable à se servir des armes modernes. Il y a longtemps que l'on a noté que les chauffeurs ou les pilotes les plus adroits et les plus insensibles au vertige ou à la fatigue sont les indigènes incultes de toute provenance. Au surplus, le gouvernement communiste chinois conduit la formation militaire avec méthode. Elle commence dans les organisations de jeunesse, se complète dans les unités de milice locale, s'achève dans les guérilleros ou dans les unités régulières.

Quant aux cadres, ils ont une expérience prolongée du métier militaire et des exigences de la guerre. L'Etat-Major a des connaissances étendues en stratégie. Cette armée, si elle était parfaitement armée et si elle avait comme soubassement une situation financière saine, serait rapidement une des forces les plus redoutables de l'univers. Pour l'instant, elle n'est pas négligeable, mais elle ne constitue pas un danger international immédiat. Il n'en reste pas moins que si la Russie ne veut pas avoir à se battre sur deux fronts et si elle veut au contraire imposer les deux fronts à son adversaire principal : l'Amérique, elle doit avoir de son côté la Chine, tout en l'empêchant d'acquérir un prestige ou des avantages qui la rendent elle-même redoutable. Et toutes ces considérations peuvent, sans doute, nous aider à comprendre un peu mieux le jeu affolant qui se poursuit au-dessus de nos têtes et qui aboutira sans doute quelque jour à la catastrophe que tant d'observateurs sentent venir et ne cessent de nous prédire.

V

Pendant qu'un trop grand nombre d'humains jouent avec le feu et semblent préparer la fin de l'espèce humaine, il en est d'autres qui travaillent à découvrir des remèdes pour guérir nos infirmités. Parmi ces remèdes, l'un des derniers venus est *la cortisone*. Un article signé X... lui est consacré dans les *Etudes* de septembre 1951.

Que de découvertes en thérapeutique, depuis 20 ans : les sulfamides, la pénicilline, la streptomycine, l'auréomycine, etc. ! Mais ce sont surtout les maladies à microbes que l'on a appris ainsi à combattre. On est moins avancé en ce qui concerne les maladies provenant de la constitution du sujet, du tempérament, de ce qu'on nomme la diathèse. Le domaine récemment exploré est celui de l'endocrinologie, c'est-à-dire de la science des sécrétions internes et de l'action des glandes.

Le savant Hans Selye, de l'institut d'endocrinologie de Montréal a formulé récemment les conclusions de ses longues recherches. Jeune médecin, il cherchait une nouvelle hormone capable d'activer le fonctionnement des glandes surrénales. L'hormone fut trouvée, mais Selye la trouva trop impure et demanda à un ami qui était biochimiste de la purifier. Seulement, l'opération fit perdre son efficacité à l'hormone. Il en conclut qu'elle n'agissait qu'à l'état pur, c'est-à-dire — chose paradoxale — par son impureté même ! Il orienta donc ses études dans ce sens. Selye reconnaît, dans son grand ouvrage, que l'esprit humain sera toujours incapable de percer le mystère de la vie, parce que la vie est création. Mais il estime que nous pouvons çà et là saisir la vie dans son mouvement créateur. Pour lui la vie est essentiellement *adaptation*. Elle varie donc selon les cas qui se présentent en nous. Il y a, selon le mot de Richet, déjà cité ici même, une « intelligence cellulaire ». Selye appelle *stress* le double mouvement de la vie, *action et réaction*. L'action vient de l'élément externe offensant, qu'il nomme *agent stresant* [1]. La réaction est celle de l'organisme vivant.

L'agent stresant varie à l'infini : froid, chaleur, émotion, brûlure, blessure, maladie microbienne ou non. L'organisme réplique en trois temps : 1° période d'alarme ; 2° période de résistance ; 3° en cas d'insuccès, période d'épuisement. On voit l'extraordinaire complexité des cas de *stress*. La période d'alarme est surtout constituée par une tension du système nerveux végétatif, comprenant le système sympathique et le système parasympathique, qui régissent ce que nous pouvons appeler la vie végétative. La vie, en nous, se met en garde automatiquement contre la chute de tension consécutive à tout *choc* ou traumatisme sérieux.

Jusqu'ici le Dr Selye n'a fait que résumer les connaissances déjà acquises. Mais il a surtout approfondi personnellement la seconde période, celle de *résistance*, car celle-ci dépend de la *composante endocrinienne*.

Tout n'est pas encore bien clair, ici, certes. Mais on estime que c'est l'*hypophyse* qui prend la direction de la réaction organique. L'hypophyse ? Qu'est-ce à dire ? Une petite glande à sécrétion interne, logée dans un recoin du plancher du crâne, en-dessous du cervelet.

Normalement, l'hypophyse sécrète une hormone qui stimule l'activité et le jeu des glandes sexuelles et en général des autres glandes du corps. Aussi considère-t-on couramment l'hypophyse comme le « chef de file » de la sécrétion interne dans tout le corps. Cependant, elle sécrète, en plus de son action stimulante sur les autres glandes, une hormone spéciale appelée A.C.T.H. ce qui veut dire

[1] *Stress* en anglais signifie : force, urgence, atteinte. coup, etc.

Adrénaline-Cortico-Trophic-Hormone. L'hypophyse a encore d'autres fonctions que l'on peut négliger ici. Or, dans un cas de *stress* ou *d'attaque*, la dose d'hormones stimulantes baisse et celle d'A.C.T.H. augmente, ce qui provoque une hyper-sécrétion des glandes surrénales.

Or, on a observé sur des rats-témoins, par des injections d'hormones minéralo-corticoïdes, venant des surrénales, la production d'*ossifications* qui se révèlent identiques aux *lésions rhumatismales*. Il y a une sclérose, une transformation vitreuse des tissus.

Une seconde catégorie de sécrétions des surrénales excitées par l'hypophyse, est celle des *glucocorticoïdes* et c'est parmi elles que se trouve la *cortisone*. L'effet de ces sécrétions paraît l'opposé de celui des précédentes. Cet antagonisme a pour but, semble-t-il, de rétablir l'équilibre des fonctions, car toute maladie est déséquilibre. Selon les vieilles mais géniales formules d'Hippocrate, l'art humain médical ne peut qu'aider la nature à retrouver son jeu naturel.

On peut, après les travaux d'Hans Selye, parler d'une nouvelle sorte de maladies, les *maladies d'inadaptation ;* rhumatisme, psoriasis, etc. Elles résulteraient d'un fonctionnement inharmonique des fonctions de défense dans l'organisme. On les traitait par les traitements dits de choc ou de désensibilisation. Maintenant, on cherche leur guérison dans l'application des hormones convenables. L'expérience dira si l'on est dans la bonne voie. Le problème des rhumatismes est loin d'être résolu. Ne donnons pas des espoirs prématurés à ceux qui en souffrent, mais il semble que l'on ait découvert le chemin à suivre pour la guérison de ces affections si répandues !

Tout ce que l'on vient de dire ne vise pas à élucider le mystère de la vie. Mais nous croyons que l'on est parvenu à progresser dans l'analyse de sa marche.

« La vie est essentiellement processus d'autorégulation tendant à maintenir les fonctions qui lui sont essentielles en face des agressions extérieures. Ce processus d'autorégulation s'exerce par la voie de médiateurs chimiques. Il fonctionne lui-même de façon aveugle. Il arrive parfois à la nature de manquer son but et l'organisme devient la victime de sa propre défense. La vie se retourne contre elle-même, car la marge d'autorégulation est très faible. Nous serions vite débordés par les forces hostiles venant du milieu extérieur si l'intelligence humaine ne se portait au secours de cette réaction défaillante pour la seconder par ses efforts... »

Tout se passe donc comme si cette « intelligence cellulaire » ne pouvait dépasser les bornes d'un secours d'urgence. L'intelligence proprement dite, sous la forme de la science médicale, vient en aide à la nature, mais celle-ci a fait le nécessaire immédiat. A nous de faire le reste... quand nous pouvons. Que nous sommes loin, en tout cela, de la condamnation péremptoire dont le rationalisme frappait jadis les *causes finales !* Tout, au contraire, dans le monde, est tendu vers une fin. Partout, il y a des signes indéniables d'intelligence, ce qui permet de dire : *Tout est fait avec intelligence, donc par une Intelligence !*

VI

Si nous sommes loin encore d'avoir pénétré le mystère de la vie, il nous arrive de plus en plus d'éclairer les mystères de l'histoire. C'est le cas notamment de ce mystère intitulé : *la papesse Jeanne,* dont on reparle de temps à autre et sur lequel un de nos lecteurs nous demandait récemment de le renseigner. La réponse que nous allons donner est celle de A. Augustin-Thierry, dans la revue française *Ecclesia* de septembre 1951.

Ce serait à la mort du pape Jean X, en 928, ou selon d'autres à la mort de saint Léon IV, en 855, qu'une femme aurait frauduleusement usurpé le trône de S. Pierre. C'est dans la *Chronique de Metz,* éditée dans les *Monumenta Germaniæ historica,* et communément attribuée à Jean de Mailly, vers 1250, que se trouve rapportée pour la première fois cette étonnante et fabuleuse aventure. Une femme née à Mayence et déguisée en homme, sous le nom de *Johannes Anglicus* se serait fait apprécier par l'étendue de son savoir et la force de son intelligence. Conduite à Rome, elle y aurait enseigné le *trivium* — grammaire, rhétorique et dialectique — de façon magistrale. Cette femme serait devenue par suite notaire de curie, puis cardinal, toujours sous le déguisement masculin et elle aurait finalement été élue pape. Or, un jour que ce pontife féminin déguisé se rendait au Latran, elle serait tombée de sa mule, entre le Colisée et l'église S. Clément, et incontinent saisie des douleurs de l'enfantement. Cela se serait passé en 858, selon certains. Stupéfaction, scandale. L'élection au pontificat avait donc été nulle de plein droit. La justice romaine s'empara de la coupable. Elle fut condamnée à être attachée par les pieds à la queue d'un cheval qui la traîna une demi-lieue, sous les coups de caillous du peuple. Au lieu où elle serait morte, on avait gravé ce vers latin

Petre, pater patrum, papissæ prodito partum.

On remarquera que tous les mots de cette épitaphe commencent par la lettre P. Pour ce qui est de la traduction, nous la confions à la sagacité de nos lecteurs, n'ayant pas réussi à la tirer au clair. L'auteur de notre article dit simplement : « Ce vers assez énigmatique semble opposer la paternité spirituelle de Saint Pierre à la maternité réelle de la papesse Jeanne. » Elle aurait occupé le trône pontifical deux ans, sept mois, et quatre jours.

On retrouve la légende dans la *Chronique universelle* d'Etienne de Bourbon, dans la *Chronique d'Erfurt* de Martin Polonus. On la retrouve, par interpolation, dans les écrits de Godefroy de Viterbe, jusqu'en des manuscrits tardifs du *Liber Pontificalis.* Boccace ne pouvait manquer de l'annexer au chap. 99 de son *De claris Mulieribus.* Seulement, il romance le roman lui-même, il l'appelle Gilberte et la fait accoucher en célébrant la messe. Du reste, la prétendue papesse a été affublée des noms les plus divers par les chroniqueurs qui en ont parlé.

On donnait comme argument l'existence d'une chaise appelée *chaise stercoraire,* et dont on prétendait que l'on se servait pour vérifier, après l'épisode scandaleux de la papesse Jeanne, le sexe de tout élu à la papauté. Mais la critique moderne a démontré que la chaise en question était de marbre, qu'elle n'était aucunement percée, qu'elle s'appelait stercoraire, parce que l'élu y était assis puis soulevé par deux cardinaux, qui disaient : *Suscitans a terra inopem et de stercore erigens pauperem.*

La fable s'était pourtant répandue et même Platina, historiographe des papes, au xv[e] siècle, et bibliothécaire du Vatican, fait de la papesse le successeur de Léon IV et la nomme Jean VIII. Enfin, au concile de Constance, Jean Huss déclara que l'Eglise avait été trompée dans la personne d'une femme. Et nul des Pères du Concile ne se leva pour le contredire. Jean Gerson avait, en effet, lui-même accepté la légende, dans son sermon *De pace* prêché à Tarascon, en 1403. Les protestants, au xvi[e] siècle, se saisirent de la légende pour en accabler l'Eglise catholique. Les *Centuriateurs de Magdebourg* furent les plus affirmatifs et les plus agressifs. Et Baronius n'osa le réfuter, tout en passant sous silence cette histoire dont il se méfiait instinctivement.

Ce fut un érudit protestant du xvii[e] siècle qui dénonça l'erreur historique en question : David Blondel. Il s'attaqua résolument au mensonge et le mit en pièces dans un opuscule intitulé : *Familier éclaircissement de la question si une femme a été assise au siège papal de Rome*. Vainement après lui essaiera-t-on de ressusciter ce cadavre encombrant. Il fut donné à l'incrédule Bayle, dans son fameux *Dictionnaire*, d'en disperser les cendres. Voltaire et les autres philosophes du xviii[e] siècle suivirent docilement Bayle sur ce point, comme sur tant d'autres.

Comment donc avait pu se former une telle légende ? Nombreux sont ceux qui, depuis Leibnitz, ont tenté d'expliquer cette bizarrerie. Au cours du x[e] siècle, sous le pontificat de Jean X [2], trois femmes, la fameuse Théodora et ses deux filles Marozie et Théodora-la-Jeune, se rendirent prépondérantes dans les élections pontificales. Jean X lui-même avait été élu grâce à Théodora l'Ancienne. Sous Léon VI (928-929), Rome fut entièrement dominée par Théodora et Marozie. Il en fut de même sous Etienne VII (929-931). Jean XI (931-935) était le propre fils de Marozie et il laissa tout le pouvoir à sa mère, en lui conférant le titre de « patrice », jusqu'au jour où Hugues de Provence mit en prison le pape et sa mère et rétablit l'ordre dans Rome. Il est probable que ce fut par une confusion fondée sur ces troubles et sur le « règne » effectif, mais non légal, de Marozie, sous son fils, Jean XI, que la légende prit naissance. Comme cette Marozie était mère de Jean XI, on lui donna le nom de *Johanna papissa*.

« Aujourd'hui, conclut A. Augustin-Thierry, la cause est entendue, la légende est bien morte. Pour tout esprit sérieux, il ne peut plus être question de la papesse Jeanne. Ainsi donc, elle n'était qu'un phantasme, un mythe, une vaine apparence, une ombre vaine. On n'aura point le mauvais goût de le regretter » [3].

VII

C'est encore à une fable, mais bien moins ancienne que nous voudrions maintenant couper les ailes.

[2] Le texte d'*Ecclesia* dit Jean IV, mais il ne peut s'agir que de Jean X, 914-928.

[3] Pour plus de détails, voir Vacandard, *La papesse Jeanne*, dans *Etudes de critique*, Paris, 1923, iv, p. 15-39. — Vernet, *Jeanne* (la Papesse), dans *Dictionnaire Apologétique* ; Herbert Thurston, *Pape Joan*, dans la revue *The Month*, mai 1914, p. 450-463.

Il s'agit de l'état religieux actuel de la France. Un de nos lecteurs, habitant aux U.S.A. a bien voulu, en effet, nous envoyer un numéro de la revue *The Homiletic and Pastoral Review* de mars 1951, où nous avons trouvé un article signé Thomas Hunt, O.S.A., et intitulé *Est-ce vraiment ainsi la France?* Cet article est fondé principalement sur le livre de l'abbé Godin : *France, pays de mission?* qui vient d'être traduit en anglais, à New-York, par Maisie Ward sous le titre : *France païenne?*

Ce livre a surpris bien des catholiques aux U.S.A. La direction de la revue a si bien senti ce qu'il y avait d'énorme dans les « révélations » du P. Hunt, qu'elle a éprouvé le besoin de faire précéder son exposé de la note suivante :

« Cet article est publié avec l'espoir qu'il n'offensera aucun de nos frères Français aux Etats-Unis ou au Canada, pour qui nous n'avons qu'amour et admiration. Mais à quoi servirait-il de cacher les faits qui sont révélés ci-après ? Evidemment, ce qui manque à la France ce sont des prêtres pour instruire et administrer son peuple. Espérons que quelques pays plus favorisés voudront bien aller au secours de la Fille aînée de l'Eglise. »

L'auteur de l'article lui-même avoue qu'il n'avait aucune idée de la situation religieuse de la France, malgré les visites trop rapides qu'il a faites à notre pays :

« Par trois courts voyages en France, dit-il, en 1928, 1933, et lors de mon voyage en Australie en 1936, alors que notre bateau fit escale un jour à Marseille, je savais bien que la vie catholique française était tombée à un étiage très bas, mais jusqu'à ce que j'aie lu le livre de Maisie Ward, avec son brillant équipement de statistiques froides et raisonnées et de faits réunis par l'abbé Godin, je ne me doutais absolument pas que la situation pût être si mauvaise. »

Le P. Hunt, pour mieux remarquer sa douleur, rappelle avec émotion et piété les titres de gloire de l'Eglise de France. « A l'exception de l'Italie, dit-il, il n'est aucun pays dans la chrétienté qui ait eu une histoire aussi glorieuse que la France. » Il y a eu là des saints, des savants, à chaque siècle. Considérez la magnifique procession qui commence à S. Martin [4] et se poursuit jusqu'à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Quelle splendeur ! La France a eu plus que son compte de philosophes, théologiens, poètes, écrivains et musiciens. Mais son titre le plus beau est celui de Fille aînée de l'Eglise. Au surplus, Dieu lui-même a favorisé la France de manifestations divines d'un éclat tout particulier. Qu'y a-t-il de plus merveilleux que Lourdes ? L'historien est bien obligé de dire, en contemplant de haut cette histoire : *Digitus Dei est hic !* Et que dire des admirables cathédrales de France : Chartres, Notre-Dame de Paris et tant d'autres poèmes en prose ?

Tel est le tableau dressé par le P. Hunt pour le passé religieux de la France. Mais c'est pour laisser ensuite tomber cette phrase, comme un chant funèbre, en parlant de ces mêmes cathédrales qu'il vient d'évoquer :

« Elles sont, en un sens, des faillites complètes aujourd'hui ; elles furent construites pour l'adoration de Dieu mais c'est à peine s'il s'y rencontre de nos jours

[4] Nous commencerions, nous, à S. Pothin et S. Irénée.

quelqu'un pour adorer, à part peut-être un petit nombre de vieilles femmes et une poignée d'enfants »[5].

Après ce lugubre constat, l'auteur donne des chiffres. Il y a, dit-il en substance, 40 millions environ de Français. Tous sont catholiques de nom et de baptême, car le nombre des protestants est insignifiant. Or, selon l'abbé Godin, dans *France, pays de mission?* 90 % du peuple français ont abandonné toute pratique religieuse. La France est devenue entièrement païenne.

Mais qui est donc cet abbé Godin, dont les chiffres sont si alarmants ? continue notre auteur. Et il répond en donnant un sommaire *curriculum vitæ* du vaillant abbé Godin, né dans le Doubs en 1906 et mort tragiquement en 1944. Il dit son fervent apostolat au secrétariat général de la J. O. C. à Paris. Et il conclut en disant que c'est évidemment là un témoin irréfutable, un témoin qui savait ce qu'il disait, un témoin qui aimait passionément son pays et n'avait nulle intention de le rabaisser et de le calomnier. Il ajoute que les données du livre de l'abbé Godin ont été confirmées par l'une des plus hautes autorités religieuses de France, le cardinal Suhard en personne. Puis il résume ces données dans le texte suivant :

« Du rapport de l'abbé Godin adressé au cardinal Suhard et d'autres sources authentiques, je n'ai aucune hésitation à donner ce que je vais dire comme l'expression des faits, comme la vérité indiscutable : *et contra factum non est argumentum :* Sur les 40 millions de Français, aujourd'hui, moins de 10 % pratiquent leur religion. Seulement un sur sept de ceux qu'on enterre a reçu l'Extrême-Onction, seulement un sur dix de ceux qui meurent reçoit le Saint Viatique, autrement dit, seulement un sur dix des mourants reçoit les derniers sacrements en pleine conscience. Imaginez donc ce que cela doit être d'officier aux funérailles de neuf personnes sur dix qui n'ont pas reçu les derniers sacrements ! »

Et ces chiffres si effarants, dûs à l'abbé Godin, ne sont pas les pires que l'on puisse enregistrer. L'auteur de l'article nous assure qu'il a reçu en 1946, d'un laïque éminent d'Europe, non-Français, une lettre qui établissait, par des statistiques très valables, que « 96 % du peuple de France ont abandonné toute pratique de la foi, telle que l'assistance à la messe dominicale, et l'observance du précepte pascal ». Donc, en admettant le chiffre de 90 % donné par l'abbé Godin, on peut croire que l'on est en-dessous de la triste réalité !

Autre constatation : chaque année en France, il y a une diminution de 400 sur le nombre des prêtres ; or, 400 prêtres c'est l'effectif d'un diocèse moyen, donc chaque année, il disparaît un diocèse en France.

Autre constatation encore, toujours selon l'abbé Godin : la moralité en France est lamentable ; on ne peut plus regarder ce pays que comme un pays païen. Il est courant, dans le monde ouvrier, de regarder un mari comme un imbécile, lorsque sa femme est enceinte après 30 ans. Les mères françaises ont totalement perdu le sens de la maternité. Dans un atelier où travaillaient 40 femmes, il y en avait eu 17, en 8 mois, qui avaient pratiqué l'avortement.

Et notons bien que la voix de l'abbé Godin n'est pas isolée. Le P. Stephen J. Roche, écrivant, en 1949, de France, constatait qu'un grand nombre d'églises y sont dans un état déplorable de mauvais entretien, avec du plâtre tombé, de la poussière, un aspect dégradé de toutes parts ! En beaucoup d'églises, la messe n'est plus célébrée. Le système paroissial a totalement échoué. Il en est resté aux méthodes d'il y a un siècle et ces méthodes sont inefficaces. Il y a, dit toujours le P. Roche, dont l'exposé a paru dans *Irish Eccl. Record*, de sept. 1949, une quantité de chanoines titulaires et honoraires, dans les cités épiscopales. Ils sont, dit-il non sans ironie, « aussi nombreux que les mûres en leur saison ». L'évêque de A. nomme chanoine d'honneur l'évêque de B., qui le lui rend immédiatement. Et pendant ce temps, les paroisses manquent de prêtres. Certaines n'ont pas vu de prêtre de mémoire d'homme, alors que toute une brigade est signalée dans la citée épiscopale pour l'administration.

L'abbé Godin et le P. Roche sont d'accord aussi pour dénoncer le tarif misérable des funérailles et des mariages, en tant qu'il fait une discrimination inadmissible entre les riches et les pauvres. Et on admet aux funérailles religieuses des pécheurs publis au mépris du canon 1240.

Tel est, en substance, le réquisitoire. Tels sont les chiffres. Que devons-nous, que pouvons-nous dire en réponse à tout cela ? — Il est clair que nous sommes bien loin de penser que tout est pour le mieux, dans notre pays et dans nos paroisses ! Nous sommes les premiers à gémir des déficiences de la vie catholique en France. Nous battrons même, si l'on veut, nos poitrines, dans le sentiment de notre manque de zèle ou tout au moins de succès, en un pays qui a fourni au monde catholique l'un des plus purs modèles de la sainteté du curé de paroisse : l'humble Curé d'Ars.

Cela dit, cependant, il nous est impossible de ne pas essayer de rétablir la vérité, en soulignant les bévues, osons dire, *enfantines*, que l'on découvre dans les statistiques données ci-dessus, dès qu'on essaie de les analyser attentivement.

VIII

Nous avons en France un proverbe qui dit « Menteur comme une statistique ». Mais en vérité, il est peu de statistiques aussi absurdes que celle qui nous a été donnée plus haut. En veut-on la preuve ? Par un tour de véritable prestidigitation, on compte les enfants — comme il se doit — dans le chiffre de la population française, et l'on pose 40 millions. Puis, on néglige totalement la population enfantine, cependant baptisée et pratiquante, en partie notable du moins, pour ne plus compter que les adultes vivant comme catholiques, et l'on fixe arbitrairement le nombre de ces derniers à 4 millions. Et dès lors, il est aisé de calculer que 4 millions étant le 10 % de 40 millions, il n'y a que 10 % de catholiques français qui ne soient pas de purs païens ! Mais qui ne voit que c'est là un inconcevable tour de passe-passe ?

[5] Il semble que nous devions citer cette phrase dans son texte original, tant elle est incroyable : Rappelons qu'il s'agit des cathédrales de France : « They are, in one sense, complete failures to-day ; they were built for the worship of God, but there is hardly anyone to worship in them, except perhaps a few old women and a sprinkling of children. »

Oui, sans doute, il en serait peut-être ainsi, au cas où la France serait devenue réellement « un pays de mission ». Mais l'abbé Godin savait bien, tout le premier, qu'il ne faisait que pousser un cri d'alarme et qu'il ne prétendait pas atteindre une précision mathématique, dans les chiffres avancés par lui. Ou s'il le prétendait, cela prouve que, si zélé fût-il, il était brouillé avec l'arithmétique.

L'auteur de l'article cité ci-dessus aurait dû se méfier. Serait-il, lui aussi, en difficulté avec les « quatre règles » ? Il cite comme décisive cette phrase du cardinal Suhard : « Sur les 5 millions d'habitants de mon diocèse, près de 4 millions sont sans contact avec l'Eglise »... 4 millions sur 5, cela fait, sauf erreur, 80 %. Et nous abandonnons dès lors le pourcentage de 90 % et encore plus de 96 %, que l'on a avancé.

Mais l'erreur fondamentale, inadmissible, est celle qui consiste à compter les enfants dans le chiffre global de la population française, et à ne plus les compter, dans le calcul du pourcentage des catholiques. Les petits baptisés ne seraient-ils pas des catholiques, pour notre distingué chroniqueur de la revue américaine ? Les petits communiants, dans toutes les paroisses de France, aux jours de communion solennelle, ne seraient donc pas des catholiques ? Ne doit-on compter comme catholiques que les hommes et les femmes ayant dépassé 21 ans, comme pour avoir le droit de vote ? Qu'un anabaptiste ou un baptiste admette ce point de vue, c'est dans la logique de son erreur, mais qu'un écrivain catholique, un théologien tombe dans une pareille erreur, c'est bien fait pour nous surprendre, et nous tenons à dire, ici, notre profond étonnement.

Essayons, cependant, d'esquisser, à notre tour, une statistique. Nous ne la donnons pas pour exacte. Elle ne saurait être que très approximative, mais nous la donnons pour préciser au moins les données du calcul à faire, et pour poser un « ordre de grandeur ».

Sur 40 millions de Français, il ne faut compter globalement que 35 millions de catholiques. Les 5 autres millions comprennent des protestants, un million environ, des israélites ou des athées, des catholiques renégats, si l'on veut.

Sur ces 35 millions de catholiques, il y a environ 4 millions d'enfants baptisés de un à six ans. Car, en dépit des avortements, n'en déplaise à notre critique, il y a des enfants dans nos foyers et ce sont des catholiques, ce que l'on semble oublier ! Ces enfants sont en règle avec les lois de l'Eglise, bien qu'ils ne figurent pas sur les listes des catholiques faisant leurs pâques !

Il y a, en outre, de 7 ans inclus à 13 ans inclus, environ 4 millions et demi d'enfants catholiques, suivant les leçons du catéchisme, se préparant à leur première communion, faisant la communion dite de renouvellement. Admettons ici un déchet de 500.000, il reste 4 millions d'enfants dont on peut de nouveau dire qu'ils sont en règle avec les lois de l'Eglise. Total jusqu'ici 8 millions. Il reste 26 millions et demi d' « adultes », étant bien entendu que nous comptons les adultes, à partir de la communion de *renouvellement*, donc au-dessus de 13 ans. Sur ces 26 millions 1/2, 13 1/2 sont du sexe féminin et 13 du sexe masculin. Il n'est pas exagéré de croire que sur ces 13 millions d'hommes de 13 ans et au-dessus, il y en a 3 millions et demi qui remplissent leurs devoirs de chrétiens, par l'assistance habituelle à la messe et la communion pascale, tandis que sur les 13 millions 1/3 de femmes, toujours de 13 ans et au-dessus, il y en a environ la moitié qui pratiquent, soit près de 7 millions. Nous avons donc ainsi 10 millions 1/2 d'adultes pratiquants, au sens défini. Ajoutons-les aux 8 millions d'enfants catholiques, et nous arrivons à un total de 18 millions 1/2 sur 35. Calculez alors le pourcentage. En bonne arithmétique, cela vous donnera 52,85 %... Nous sommes loin des 4 % ou des 10 % que l'on nous donnait plus haut !

Je le répète, nous n'avons pas, à ma connaissance, de statistique sûre au sujet des différents postes du calcul que je viens d'ébaucher. Combien de petits catholiques au-dessous de 7 ans ? Combien de 7 à 13, et combien de petits communiants et renouvelants ? Je ne saurais les chiffrer exactement. Combien de pratiquants hommes ou femmes, au-dessus de 13 ans ? Même difficulté. Mais quand je songe à la pratique religieuse que tout le monde peut constater en de beaux diocèses tels que ceux de Nantes, Rennes, St-Brieuc, Vannes, Quimper, Luçon, Poitiers, Le Mans, Laval, Coutances, dans l'ouest ; Lille, Arras, Cambrai, dans le nord ; Nancy, Metz, Strasbourg, Besançon, dans l'est ; Lyon, St-Etienne, Le Puy, Mende, Rodez, dans le centre et le sud-est ; Bayonne et Tarbes, dans le sud-ouest, et j'en oublie sûrement... on peut dire que, s'il y a 67 diocèses où le pourcentage des adultes pratiquants ne dépasse pas, toujours en y comprenant les adolescents au-dessus de 13 ans, 40 %, il y en a bien de 22 à 25 où ce pourcentage dépasse largement 50 %, allant parfois à 80 %. Et ne commettons jamais l'erreur d'oublier les petits baptisés et les petits communiants, qui, à eux seuls, nous interdisent de parler de la France comme d'un pays de mission.

Enfin, nous croyons que si on limite à 18 millions 1/2 sur 35 le nombre des catholiques pratiquants, en France, comme nous l'avons fait, il serait tout à fait inexact de compter les 16 millions 1/2 restants comme de simples païens. Ce sont des catholiques négligents, d'accord. L'immense majorité tiennent au baptême et à la communion solennelle de leurs enfants. Ils assistent de loin en loin à la messe, aux grands jours de Pâques, Noël, la Toussaint, etc. Ils ne voudraient pas être enterrés civilement, « comme des chiens », selon l'expression populaire française. Ils se tiennent comme dans un dangereux *no-man's land*, où les propagandes politiques viennent les harceler et trop souvent les égarer, au moins pour un temps. Mais parmi eux, un très grand nombre font, vaille que vaille, avouons-le, leurs devoirs avant de mourir et nous comptons pour eux, sur l'indulgence infinie de Dieu. Qu'on lise le livre qui a fait rire toute l'Italie, récemment, *Le petit monde de don Camillo*, on y verra, avec des traits tout italiens, une mentalité complexe, telle que nous en avons en France, chez nos catholiques illogiques et défaillants.

IX

Après ce que nous venons de dire, on comprend que nous puissions approuver la thèse développée par le P. Edouard Loffeld, de la Congrégation du St-Esprit, dans le *Bulletin des missions* du second

trimestre 1951, sur ce thème : *Notre concept de Mission.*

Dans cet article, l'auteur s'élève précisément contre l'usage abusif, mis à la mode par l'abbé Godin, du mot « pays de mission ». Qu'on se rende à Rome, dit-il, à la librairie missionnaire du palais de la Propagande, on y trouvera une excellente littérature de la théologie missionnaire, ce qui n'est pas le cas, lorsque l'on consulte, aux *Editions du Cerf*, la bibliographie relative aux « Missions ».

Il croit pouvoir affirmer que le livre sensationnel des abbés Godin et Daniel a eu pour résultat d'affaiblir l'esprit missionnaire proprement dit, en même temps qu'il le renforçait, dans la pratique pastorale intérieure. On dit volontiers que la mission désormais est *ad intra*, qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher les païens hors de France, que nous les coudoyons dans les rues, qu'ils nous enserrent, nous envahissent, nous menacent, en un mot que « l'Eglise entière est en état de mission ».

Dans une paroisse, même pratiquante à 50 %, dit un texte intitulé « *L'Esprit missionnaire* » (Paris, 1950), « les pratiquants sont objet de mission comme les autres, afin qu'ils soient enracinés dans la charité du Christ. » D'accord. Mais il reste qu'il y a là un emploi abusif du mot « mission ». Péguy était plus précis quand il disait, en un passage célèbre :

« Assaillies de toutes parts, seules dans toute une mer, intactes, entières, mais nullement ébranlées, inentamées, nos fidélités modernes finissent par élever un beau monument à la face de Dieu. Cette Eglise moderne, chrétienne, traversant le monde moderne, a une sorte de beauté tragique, propre, une grande beauté, non pas de veuve, mais de femme qui, seule, garde le Château intact pour l'Epoux. Nos fidélités ont une certaine valeur, une certaine nouvelle grandeur, comme créée pour ce monde moderne... Tout chrétien est aujourd'hui un soldat : il n'y a plus de chrétiens tranquilles : les croisades que nos pères allaient chercher jusque sur les terres des infidèles, ce sont elles qui nous ont rejointes et nous les avons à domicile ! *Nos fidélités sont des citadelles !* »

Et c'est dans la même page qu'il ajoute que nos créances reçoivent une tragique beauté qu'il nomme *obsidionale*, celle de la ville assiégée, mais qui ne se rend pas et ne se rendra jamais !

Il se produit, toutefois, et il devait se produire, en ce moment, une réaction contre l'emploi inexact du mot « mission », pour de vieux pays catholiques tels que la France, l'Italie, et les autres. En juillet 1949, la revue de l'*Union missionnaire du Clergé de France* publia la lettre suivante d'un Supérieur de Séminaire :

« Il faut reconnaître que les mots mission, missionnaire, qui avaient autrefois un sens précis, et l'ont encore dans les documents de l'Eglise, ont perdu de cette précision et de ce dynamisme. Leur usage exagéré et leur application à toutes les formes de l'apostolat moderne ont fait qu'ils n'ont plus, pour beaucoup, qu'un sens vague et qu'ils n'accrochent plus. Depuis *France, pays de mission?* il n'est plus question, dans les séminaires que des problèmes missionnaires de chez nous... Il est bien regrettable qu'il en soit ainsi et que les mots : mission, missionnaire, si souvent prononcés aujourd'hui parmi le clergé diocésain, aient rétréci les horizons apostoliques aux limites de telle région, de tel diocèse, que l'on intitule « pays de mission ».

Plainte analogue, au sujet des séminaristes, en Allemagne. Deux théologiens de la *Revue thomiste*, les PP. Labourdette et Nicolas, d'abord enclins à juger favorablement le livre de Godin-Daniel, marquent en fin de compte « un certain retrait sur les positions de l'abbé Godin ». Ils estiment qu'il faut distinguer absolument la mission « au-dedans » et la mission « au-dehors ». Mgr Chevrot a fort bien dit : « France, pays de mission ? Disons plutôt : France, pays de missionnaires. » Et il comparait la situation religieuse du diocèse de Paris, où il y a un prêtre pour 2.933 habitants, à celle de Canton, en Chine, où il y a un prêtre pour 334 catholiques noyés parmi 83.000 païens.

M. Prouvot, membre du Conseil général de la Société des Missions Etrangères de Paris, conclut une étude où il cite ces propos de Mgr Chevrot, par les lignes suivantes :

« On ne peut comparer le ministère en France avec celui des pays païens. Ils se différencient totalement. Peut-être vaudrait-il mieux réserver l'expression « pays de mission » aux régions desservies par ceux à qui jadis on réservait exclusivement le nom de « missionnaires ».

On a, en fait, détourné des missions proprement dites des ressources, des hommes, des dévouements qui leur revenaient de droit et qui contribuaient à la splendeur de l'Eglise universelle. Et trop souvent ces ressources en argent et en hommes ont été appliquées à l'apostolat local, au moyen d'une sorte d'inflation du mot de mission. Les auteurs de « *l'Esprit missionnaire* » eux-mêmes, p. 87-88, en viennent à cette plainte :

« Et n'est-il pas étrange que certains diocèses bien pourvus en prêtres fassent tant de difficultés pour laisser partir des vocations à la « Mission de France » ou dans les Congrégations religieuses, alors qu'ils furent dans le passé les principaux pourvoyeurs des missions de Chine ou d'Afrique. »

La notion de mission doit donc, en principe, être réservée aux populations non-chrétiennes. Dans son essence, la notion de mission comporte la conquête et l'intégration à l'Eglise catholique d'une portion de l'humanité païenne. Nul ne s'y trompe en fait. Et même lorsqu'il est question de faire prêcher une « mission » dans une de nos paroisses, on fait bien la distinction entre ces missions temporaires *ad intra* et les missions permanentes *ad extra*, comme celles de Chine, dont il a été question au début de cette chronique.

Pour en finir avec le problème de « la France, pays de mission », nous dirons que la même revue qui nous a donné des chiffres si inquiétants, plus haut, a recueilli les réfutations au moins partielles du P. A. Jalabert, O.M.I., dans son numéro de juillet 1951. Sans analyser, comme nous avons essayé de le faire la situation en France, il pose quelques questions très pertinentes :

— Si vraiment, dit-il, il n'y a que 4 millions de catholiques pratiquants en France, comment expliquez-vous qu'il y ait eu 250.000 Français, pour aller à Rome faire leur Jubilé, en 1950 : un sur 16 ! Ce serait énorme.

— Si l'avortement est si commun en France, comment se fait-il qu'à Paris les naissances dépassent les décès d'environ 70 % ?

— Comment comprendre qu'en un pays si « païen », l'école libre élève le quart de la population enfantine scolaire, sans avoir reçu un cen-

time, jusqu'à ce jour, de l'Etat? Un million d'enfants, en effet, dans les écoles primaires libres en 1950, 410.000 dans les écoles secondaires libres, 320.000 dans les écoles techniques libres, 24.000 dans les Universités catholiques (je cite les chiffres du P. Jalabert). Il y aurait donc 1.804.000 enfants et adolescents dans les écoles libres. Et l'on voudrait réduire à 4 millions en tout le nombre des catholiques en France! En Loire-Inférieure, 26 communes n'ont pas d'école publique, par manque d'élèves, 29 écoles laïques n'ont que de un à 5 élèves, 88 paroisses ont 10 fois plus d'élèves à l'école libre qu'à la laïque. En Ille-et-Vilaine, 23 communes n'ont pas d'école laïque, faute d'élèves, etc.

En conclusion, sans vouloir glorifier notre pays, nous pouvons dire que l'état religieux de la France, si peu satisfaisant qu'il soit à nos yeux, est plus satisfaisant que celui de pays comme les Etats-Unis, où il y a 20 % de catholiques, 33 % de protestants répartis entre 250 dénominations et sectes diverses, et 47 % soit 70 millions de personnes ne participant à aucun culte, n'appartenant à aucune Eglise, ne pratiquant aucune religion, bien que 5 % seulement soient des athées proprement dits.

Nous avons donc besoin de beaucoup prier « pour que Son Règne arrive » — en France, oui, certes ! mais ailleurs aussi.

X

La radio française a annoncé, au soir du 1er octobre 1951, que le gouvernement russe venait d'adopter un vaste projet de construction de barrage sur le fleuve Obi, dans le but de fertiliser plus de 25 millions d'hectares de terres cultivables. Cette nouvelle, donnée brièvement, s'éclaire singulièrement si on lit l'article intitulé : *L'U.R.S.S. modifiera-t-elle la géographie de la Russie?* dans la revue *Hommes et Mondes* d'octobre, sous a signature de G. G. Toudouze, de l'Académie de Marine.

Pour comprendre ce qui est en projet, il faut se rappeler que la Russie, territoire immense, qui s'étend de la Baltique à l'Océan Pacifique, soit du 20° au 170° degré de longitude Est, n'a pas de débouché sur des mers libres. Elle ressemble à une construction énorme, avec de toutes petites fenêtres. Pour modifier cette situation, deux projets grandioses sont sur le chantier. Le premier est celui dont on nous annonce l'adoption.

Il s'agit de dresser un barrage de 78 mètres, au confluent de l'Irtich et de l'Obi. L'Obi est un fleuve très considérable de Sibérie. L'Irtich est son principal affluent de gauche. Le barrage est destiné à retenir toutes les eaux du bassin de l'Obi, sous l'aspect d'un vaste lac — autant dire une mer intérieure — de 250.000 km², soit près de la moitié de l'étendue de la France. Dans ce lac artificiel pourraient tenir à l'aise 4.500 milliards de mètres cubes d'eau. Le barrage serait d'autre part le siège d'une centrale électrique, dont on escompte qu'elle fournira au minimum 3 milliards de kilowatts par an.

Mais il s'agit de bien autre chose encore dans le projet en question. Le lac ainsi formé aura sa base à la hauteur de la région dite « Portes de Tourgai ». Cette région forme la ligne de partage des eaux entre deux bassins voisins, celui de la Caspienne - mer d'Aral et celui de l'Obi - Irtich. Il serait donc question de creuser, dans cette ligne de faibles hauteurs, un canal, capable de rejoindre la mer d'Aral, puis de faire communiquer cette dernière avec la mer Caspienne. Le canal aurait une longueur de 900 à 950 km et une profondeur variant de 50 à 80 mètres, pour traverser les montagnes, tout en gardant une pente suffisante pour diriger les eaux vers la mer d'Aral. Ce serait comme un énorme « pipe-line » à gros débit. Le total de la canalisation à exécuter, pour la réalisation du projet, ne va pas à moins de 4.000 km, jusqu'à la Caspienne. Le long du parcours on utiliserait les lits d'anciennes rivières desséchées, ce qui réduirait le travail à faire à la machine et avec la main-d'œuvre humaine, aux 900 km dont nous avons parlé plus haut. L'arrivée dans la Caspienne, qui, soumise depuis longtemps, à un desséchement intense et inquiétant que l'apport des eaux de la Volga ne réussit plus à compenser, se trouve à un niveau très bas, se terminerait par une chute très utilisable pour une autre centrale électrique, de 80 m. de hauteur. Au total, avec deux autres centrales installées en cours de route, on aurait 4 centrales énormes.

Tous les calculs sont faits. Il en ressort que l'on prévoit 400 millions de mètres cubes de terrassements et 10 millions de mètres cubes de béton, seulement pour le barrage de l'Obi-Irtrich, qui s'appellera barrage de Belogorev. Pour ce qui est du canal, on a calculé qu'un mètre cube de terrain creusé donnera passage à 18 mètres cubes d'eau par an. Si les ingénieurs enlèvent 18 milliards de mètres cubes de terre, ils escomptent un débit de 11.000 mètres cubes d'eau par seconde. Mais s'ils n'enlèvent que 11 milliards de mètres cubes de terre, le débit tombera à 5.000 mètres cubes d'eau par seconde.

Sans entrer dans les autres détails du plan, indiquons sommairement les résultats escomptés : sur le canal de 4.000 km ainsi réalisé, sera installé tout un système d'irrigation. On espère fertiliser par là, environ 25 millions d'hectares de terres à céréales, à quoi il faut ajouter la plantation et l'exploitation de 20 millions d'hectares de forêts. Il s'agit donc en fait de l'utilisation d'une étendue de 45 millions d'hectares, qui en réalité seront peut-être 50, soit bien près de l'étendue de la France entière. On aura ainsi obligé deux grands fleuves à faire tête-à-queue, pour revenir vers le Turkestan, au lieu d'aller se perdre sans utilité dans les glaces polaires arctiques.

Le canal serait aussi une voie navigable desservant une immense région agricole et forestière. Et l'on pense même que de la Caspienne et de l'Aral, par le nouveau canal, il serait possible, par étapes successives, faciles à aménager, de communiquer avec l'Océan arctique.

Et c'est ici que se greffe le second projet, beaucoup moins avancé que celui que l'on vient de décrire, à savoir le projet de ménager, dans l'Océan arctique lui-même, un passage libre de glaces toute l'année, pour aller de l'embouchure de l'Obi et même de Mourmansk à la mer de Behring et de là à l'Océan Pacifique.

Jusqu'à ce jour, cette mer libre n'existe pas. Lorsque l'été sibérien arrive, il est court mais violent. Il fait fondre les glaces, les épaisseurs de glace accumulées pendant l'hiver et dont une

bonne partie a un caractère permanent. Il y a alors, par endroits, mer libre, mais par endroits seulement et pour peu de temps. Sans doute on peut utiliser de puissants brise - glaces, mais le travail de ces navires ne peut se prolonger très longtemps, ni s'attaquer à des banquises trop puissantes. On peut aussi se servir d'explosifs pour disloquer les bancs de glace et achever à la scie le découpage des blocs gênant la circulation. Mais tous ces moyens sont lents, coûteux, incertains. Il n'y aurait donc aucune solution, si l'on ne recourait aux moyens atomiques modernes. Les savants russes sont donc lancés dans cette voie. On a dit, de façon trop simpliste, qu'ils se faisaient fort de « fondre le pôle Nord » ; c'est là, de toute évidence, une de ces formules qui ne sont destinées qu'à frapper les imaginations.

« Il s'agit plus simplement, écrit M. Toudouze, et plus utilement, d'équiper les surveillants de la Route maritime du Nord, au moyen d'engins à manœuvre d'énergie atomique, pour parvenir à affecter une puissance centuplée, ou bien davantage, à l'action permanente de dissociation des glaces, dans un ensemble géographique, alors que dynamite, scies et brise-glace ne pouvaient procéder qu'à des destructions toutes partielles et momentanées. »

Cela veut dire que des installations d'énergie atomique concentrée serait appliquées, sous une forme pratique, à établir et à maintenir, en dépit de toutes les perturbations atmosphériques, tous les froids, même extraordinaires, une large « rue maritime », qui borderait, comme une sorte de boulevard extérieur, tout le littoral sibéro-russe. Ce boulevard serait naturellement surveillé par radar sur tout son parcours ; il servirait à la marine soviétique et lui permettrait de passer de l'Extrême-Europe à l'Extrême-Asie, de passer, à volonté, de l'Atlantique au Pacifique, et réciproquement, par une voie privée, à l'abri de tous les regards indiscrets, et aussi courte que possible. Facilités de manœuvres à la fois pour la marine militaire et pour la marine commerciale. Cette rue maritime, bien déterminée, balisée avec soin, éclairée de feux permanents, équipée de gonios, armée de fortifications puissantes, surveillée par une flotte de garde-côtes, donnerait à la Russie soviétique ce qui lui manque depuis toujours, ce qui a été le rêve séculaire de ses marins et de ses hommes d'Etat.

D'autre part, cette installation atomique aurait pour résultat de débarrasser de leurs embâcles les grands fleuves sibériens, l'Obi, l'Iénisséi, dont le débit est énorme, puisque l'Obi débite 394 km ^{3}, et l'Iénisséi 548, contre 255 à la Volga. On aurait donc gagné sur la glace, sur les étendues désertiques et inutilisables, des espaces immenses. Et l'on aurait créé, à l'intérieur de la Russie, une mer intérieure qui serait sillonnée de navires de commerce.

Une seule question resterait alors en suspens, celle du pétrole que l'on croit exister sous le fond de la mer Caspienne et que certains techniciens regardaient comme si important qu'ils proposaient le dessèchement de la Caspienne, au lieu de son renforcement. Mais les Américains, eux aussi, ont des pétroles sous-marins à exploiter, et la Russie estime qu'il y aura bientôt des moyens techniques pour y parvenir.

Conclusion de M. Toudouze :

« En tout cas il paraît certain que d'ici un temps assez bref, les cartes des atlas d'Europe et d'Asie devront être refaites afin d'apprendre aux écoliers l'étonnant travail de transformation de la face de la Terre, à laquelle la Science est en train de se livrer. »

Il est vrai que les guerres aussi obligent — trop souvent — à modifier les cartes des atlas ! Elles pourraient même, comme on va le voir, supprimer totalement la géographie.

XI

Je voudrais, en effet, signaler l'article de Charles Morgan intitulé : *la Liberté de ne pas désespérer*, dans *Hommes et Mondes* de septembre. L'article est traduit de l'anglais par Christine Lalou. Il contient des réflexions sur les périodes les plus sombres de l'histoire des hommes. Cette recherche est motivée, on le devine, par le besoin de comparer l'époque sombre dans laquelle nous vivons — il n'est plus question du siècle-lumière — avec les époques analogues du passé.

« ...Lorsque, du fond des ténèbres de notre propre monde, écrit Ch. Morgan, nous essayons de regarder au dehors, en nous demandant si c'est vraiment la mort de toute civilisation, et s'il n'y a plus qu'à pleurer, lorsque nous cherchons une étrange consolation dans le fait qu'il y a eu des époques pires que la nôtre, auxquelles l'humanité a tout de même survécu, nous sommes invinciblement attirés vers ce que l'on a appelé « les ténèbres du moyen âge ».

Nous remontons donc aux temps obscurs où la légende de la « papesse Jeanne » a été située par des chroniqueurs mal informés. Nos lecteurs, en voyant les explications de la naissance probable de cette légende, ont pu se dire en effet : quelles ténèbres ! Quelle époque déplorable que celle où une Théodora, avec ses deux filles, Marozie et Théodora-la-Jeune, pouvaient à volonté faire monter sur le trône pontifical leur amant ou leurs fils ! Mais voici que Ch. Morgan nous avertit de ne pas nous berner « de l'illusion que l'époque était plus sombre que la nôtre, à moins que nous n'appelions « lumières » un savoir quantitatif, jugement digne de barbares » !

En étudiant les écrits des hommes qui ont vécu de Claudien à Pétrarque, même en nous en tenant au haut moyen-âge, c'est-à-dire à la période qui précède 1100, « nous avons d'amples preuves que les hommes de cette époque, du moins ceux qui écrivaient des livres, étaient moins pessimistes que les écrivains d'aujourd'hui. »

Voici par exemple ce qu'écrit, dans *Grandeurs et Misères* l'écrivain contemporain Sacgeverell Sitwell :

« Le monde n'était-il pas vieux et mauvais, aux siècles passés ? Certes ! Mais il était infini. Qui connaissait ses fins ? L'horreur du nôtre, c'est qu'il ne l'est plus, infini !... »

Cela veut dire que nous sommes entrés dans ce que M. Gabriel Marcel a appelé, en son dernier livre, « l'ère eschatologique ». L'homme sait qu'il a désormais le pouvoir de « suicider » l'humanité. Il ne s'agit plus de la rencontre possible d'une comète, annoncée par quelque astronome quinteux et morose, du fond de son observatoire. Il s'agit d'une possibilité proche, imminente presque, et qui ne dépend que d'une espèce d'hommes qui est la

moins sensible aux considérations humanitaires, bien qu'ils en parlent sans arrêt : les politiciens !

« Pour nous, ajoute M. Sitwell, aucun espoir de ce côté, notre vie durant ; et nous retombons sur nous-mêmes. Deux guerres ont détruit les chances. Le nouveau-né dort dans l'ombre de la troisième guerre qui va venir et qui sera plus effroyable que toutes les autres. »

Au XIX^e^ siècle, l'homme saluait dans la Science la grande « libératrice ». Elle délivrait l'homme de Dieu ! quelle aubaine ! Et il y en a encore, par millions, qui s'en réjouissent ! C'était le temps où Renan, écrivant sur l'*Avenir de la Science*, avançait cette affirmation effarante : « Après avoir organisé l'humanité, nous organiserons Dieu ! »

Or, pour les hommes d'aujourd'hui qui ont encore la force de réfléchir, « cet univers connu n'en est que plus horrible ». La pensée superficielle, note Morgan, se bornera à blâmer les guerres et à chercher des boucs émissaires. Les uns diront : c'est la faute à Staline, les autres : c'est la faute à Truman, tout comme on disait, il y a 37 ans : c'est la faute à Guillaume II et, il y a 12 ans : c'est la faute à Hitler.

« Mais les guerres sont un résultat : la cause n'est pas dans les guerres, ni même dans les hommes dont l'ambition met le feu aux poudres, la cause est en nous. »

Notre bonheur et notre désespoir ont leur source dans notre âme, dans notre foi ou dans notre incrédulité. Nulle part, dans le passé ne résonne l'âpreté grinçante des désespoirs modernes, dit Ch. Morgan. Sans doute, remarquerai-je, on rencontre, dans les écrits de S. Grégoire-le-Grand, dans ceux de S. Eucher, et de bien d'autres, des annonces de la fin prochaine du monde. Mais cela sans renforts de malédictions contre le malheur des temps, sans désespérance aucune. Les écrivains du haut Moyen âge se plaignent bien du malheur des temps, ils se révoltent violemment contre la cruauté de la vie. Mais leurs plaintes n'ont jamais le caractère des nôtres.

« Pourquoi cette différence ? écrit M. Morgan. La réponse la plus simple — et la meilleure aussi — c'est que les voix qui nous viennent du « gouffre » étaient généralement des voix chrétiennes, ou bien des voix d'hommes qui, même dans une prison, ou sous la menace de la torture, avaient, comme Boèce, les consolations de la philosophie et qui pouvaient dire des cieux :

Ainsi l'Amour éclaire toujours leurs chemins sans [victimes,
Et la Haine vile qui suscite les guerres
Est bannie des rives étoilées. »

Ce qui fait l'amertume de notre temps, c'est qu'il avait mis tout son espoir dans la Science, et que cet espoir a été trompé ; c'est que nous avons perdu Dieu, sous prétexte que nous pouvions nous passer de lui, et que, lui perdu, et la Science nous ayant trompés, nous n'avons plus d'espoir ! Par comparaison avec les hommes du Moyen âge le plus sombre, nous devons conclure, dit Ch. Morgan, que « nous nous sommes déshumanisés... et que le fruit est notre désespoir ! » Rouvrons donc l'Evangile !

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — La crainte de l'enfer est-elle un motif suffisant pour recevoir le pardon de ses fautes par le sacrement de Pénitence ? — Voici, je suppose, une personne qui, ayant commis de lourdes fautes dans sa jeunesse, s'en repent à l'âge mûr et est bien résolue à ne plus offenser Dieu, mais par crainte de l'enfer. Certes, elle a bien un peu l'amour de Dieu, mais elle a la forte impression que seul l'amour de Dieu ne serait pas capable de lui faire éviter le péché. Si donc elle ne veut plus le commettre, c'est surtout pour éviter l'enfer.

Cette personne peut-elle se croire en sûreté de conscience ?

R. — La question nous vient d'un confrère du ministère paroissial, et donc préoccupé avant tout de la direction des âmes. Aussi nous ne reprendrons pas la discussion amorcée plusieurs fois dans l'*Ami* au sujet des « contritionistes » et des « attritionistes ». (Voir surtout 1927, p. 649-654, 1932 p. 44 ; 1948, p. 190-191). Nous envisagerons ici la question au point de vue pratique : comment, à l'aide de la crainte de l'enfer, disposer les pénitents, même scrupuleux, à recevoir validement et fructueusement l'absolution sacramentelle.

* *

Que la crainte des châtiments de l'enfer *puisse* être un motif suffisant de repentir pour recevoir validement l'absolution des péchés graves, il ne semble pas qu'il soit permis d'en douter après les déclarations du concile de Trente :

Quant à cette contrition imparfaite que l'on nomme attrition parce qu'elle est engendrée par la considération de la laideur du péché ou *par la crainte de l'enfer* et des châtiments, si toutefois elle exclut la volonté de pécher et s'accompagne de l'espérance du pardon, le concile déclare que non seulement elle ne rend pas l'homme hypocrite et plus pécheur, mais même qu'elle est un don de Dieu et un mouvement de l'Esprit-Saint non pas encore habitant en nous, mais cependant nous mouvant, et que, par ce secours, le pénitent s'ouvre la voie à la justice. Et *quoiqu'elle ne puisse, par elle-même*, sans le sacrement de pénitence, *conduire le pécheur à la justification*, cependant elle le *dispose* à obtenir la grâce de Dieu dans le sacrement de pénitence (Sess. XIV, ch. 4).

Mais on se reportera également à la session concernant la justification (sess. VI). Le can. 8 contient une assertion, anathématisant ceux qui rejettent la crainte de l'enfer comme un mouvement coupable, lorsque cette crainte nous fait regretter le péché, nous réfugier en la miséricorde divine et ne plus offenser Dieu :

Anathème à qui dit que la crainte de l'enfer, grâce à laquelle regrettant nos péchés, nous nous réfugions en la miséricorde divine ou nous nous abstenons de pécher, est elle-même un péché et rend le pécheur plus coupable.

Le sens de ce canon est précisé à la session XIV dans le can. 5 (qui convient bien à la personne dont parle notre consultant) :

Si quelqu'un dit que cette contrition qui est préparée par la discussion, l'examen et la détestation des péchés,

quand quelqu'un repasse les années de sa vie dans l'amertume de son cœur, et considère la gravité, la multitude et la laideur de ses péchés, *le bonheur éternel perdu et la damnation éternelle encourue* et se propose de mener une vie meilleure, qu'une telle contrition n'est pas une douleur vraie et utile et ne prépare pas à la grâce, mais qu'elle rend hypocrite et plus grand pécheur ; enfin que c'est une contrition forcée et non pas libre et volontaire, qu'il soit anathème.

Laissons de côté les discussions subtiles et spéculatives sur la portée et la signification exacte des mots « dispose » ou « prépare » appliqués par le concile à l'attrition relativement au pardon de la faute. Nous avons dit, jadis, pourquoi nous nous rallions à la thèse attritioniste, désormais *sûre* dans la pratique de l'Eglise. Il s'agit d'une disposition, d'une préparation immédiate et suffisante à l'absolution des péchés. Rappelons donc seulement et précisons les conditions requises pour qu'une attrition, provoquée par la crainte des châtiments de l'enfer, soit cette « disposition », cette « préparation immédiate et suffisante » à la validité et à la fructuosité du sacrement de pénitence.

* *

Partons de la définition donnée par le concile de Trente : « La contrition est une douleur de l'âme et une détestation du péché commis, avec le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir » (sess. XIV, ch. 4). Définition qui doit convenir aussi bien à la contrition parfaite qu'à l'attrition. — Il s'agit d'une véritable tristesse, d'une véritable peine d'avoir commis le péché. On peut détester le péché sans éprouver de douleur : les saints du paradis détestent ainsi le péché ; mais le pénitent, sur terre, doit non seulement détester le péché, mais en éprouver une sincère douleur. — De plus, la douleur et la détestation du péché doivent venir du péché *comme tel*, parce qu'il est une offense de Dieu = mon Dieu, je regrette de vous avoir offensé = et non pas seulement parce qu'il entraîne un mal humainement regrettable. Le criminel qui regrette d'avoir assassiné, uniquement parce qu'il est en prison ou au bagne, n'a pas la douleur de son péché ; il en déplore simplement les conséquences. — Il faut enfin que la douleur du péché soit accompagnée de la résolution de ne plus pécher, sans quoi le véritable regret n'existerait pas.

Ces premières précisions nous permettent d'éliminer une sorte d'attrition issue de la crainte de l'enfer : celle qui reposerait sur la seule crainte de l'enfer, *avec l'exclusion formelle de tout motif supérieur*. Une telle crainte impliquerait que la peine redoutée est le mal suprême et nous retomberions dans le cas du criminel qui regrette d'avoir assassiné uniquement parce qu'il souffre d'être en prison. Mais l'attrition qui repose, même uniquement sur la crainte de l'enfer, mais sans exclusion de motifs supérieurs, est une attrition dont on ne saurait méconnaître la valeur morale, tout en confessant son imperfection :

> L'imperfection inhérente à la crainte servile ou à la contrition qui en résulte n'est nullement coupable. Elle est un simple défaut qui consiste en ceci que le pénitent, en regrettant ses péchés, est surtout touché par le motif moins noble de la crainte du châtiment sans s'élever encore à des motifs plus nobles. Il va sans dire que ces derniers ne peuvent être positivement exclus ; mais, provisoirement, ils n'entrent pas en considération, parce que la crainte de la justice divine peut, à elle seule, être assez forte pour déterminer efficacement la volonté à détester et à fuir tous les péchés (Gihr, *Les Sacrements*, III, 148).

Pour tranquilliser le pécheur qui se repent par crainte de l'enfer, le prêtre ou le confesseur lui fera comprendre que le sentiment qui l'anime, loin d'exclure tout motif supérieur de contrition, le rapproche au contraire du motif de la contrition parfaite. Etre condamné au feu éternel de l'enfer, qu'est-ce donc sinon et principalement être exclu de la société de Dieu et du bonheur de le contempler et d'en jouir sans fin ? Car, en enfer, la peine du sens serait peu de chose sans la peine du dam qui l'accompagne nécessairement. Et redouter, même par dessus tout, la séparation éternelle d'avec Dieu, c'est déjà presque dire à Dieu qu'on l'aime par-dessus tout.

* *

Mais peut-être aurez-vous à faire à un scrupuleux qui dira avec angoisse : « Je suis certain que, si la crainte de l'enfer ne me retenait, je pècherais à nouveau, qu'est-ce donc que ma contrition, sinon cette crainte « servilement servile » avec laquelle le coupable garde encore au fond de son cœur le désir de pécher ? » — Vous rassurerez ce scrupuleux, en lui rappelant que la crainte de l'enfer lui enlève *hic et nunc* toute volonté absolue ou même simplement conditionnelle de pécher ; et qu'en conséquence sa contrition est vraiment bonne moralement ; mais que c'est un pur jeu de son imagination de se demander ce qu'il ferait ou ne ferait pas dans une situation non seulement hypothétique, mais irréalisable — (qu'il le veuille ou non, l'enfer existe).

Le scrupuleux ne sera peut-être encore pas convaincu. — Soit ! dira-t-il : « sur ce point, je puis être victime de mon imagination. Mais je crains fort qu'en redoutant de tomber en enfer, je ne déteste pas le péché, comme mal de Dieu et que, par conséquent, ma contrition ne soit qu'illusoire. » — L'illusion est ailleurs, répondrez-vous ; elle consiste à opposer la crainte de l'enfer et la détestation du péché ou tout au moins à les disjoindre. Si vous craignez l'enfer, c'est parce que l'enfer est la peine due au péché mortel non pardonné et qu'en haïssant l'enfer, vous haïssez en réalité, tout au moins virtuellement, le péché, ce mal de Dieu qui est toute la raison d'être de la peine éternelle. Crainte de l'enfer et détestation du péché, c'est donc, dans votre cas, les deux aspects d'un même sentiment. Toutefois, interrogez votre conscience, et demandez-vous si cette crainte de l'enfer détourne votre cœur de toute volonté de pécher mortellement. Je le crois volontiers puisque vous dites que, si vous n'étiez retenu par cette crainte, vous retomberiez vraisemblablement dans le péché grave. C'est donc que cette crainte vous retient de *tout* péché. Ecoutez ce qu'écrit à ce sujet un théologien très autorisé :

> Bien que la crainte (de l'enfer) et la détestation du péché diffèrent relativement à leur objet, elles peuvent et doivent avoir la même force et la même efficacité. En effet, la crainte d'être éternellement banni du bonheur du ciel et d'endurer l'inexprimable torture du feu excite d'abord, dans le pénitent, la ferme résolution de tout faire pour éviter un châtiment si redoutable ; or,